

INSCRIPTIONS 2^{nde} 2020-2021

Mesdames, Messieurs,

Les inscriptions au lycée en classe de 2^{nde} auront lieu le jeudi 02 et le vendredi 03 juillet selon le planning ci-dessous. Elles concernent uniquement les élèves qui auront reçu la confirmation de l'affectation au lycée Montaigne. Nous ne procéderons à aucune inscription pour les élèves qui ne sont pas affectés au lycée.

2 étapes indispensables sont nécessaires pour vous inscrire :

- La première consiste à vous inscrire en ligne via votre compte Téléservices. Celle-ci sera réalisable dès connaissance de votre affectation.
- La seconde nécessite que vous vous déplaciez au lycée pour la confirmer et y amener les différents documents nécessaires. Ceux-ci devront être téléchargés et imprimés depuis votre compte Téléservices ou le site internet du lycée. La présence des élèves y est obligatoire.

Lors de ces 2 étapes vous pourrez formuler votre souhait de suivre un enseignement optionnel parmi ceux proposés au lycée (voir site internet <http://montaigne-bordeaux.fr/>). Nous étudierons ces demandes en fonction des places disponibles et, si cela est nécessaire, en prenant connaissance des appréciations des bulletins de la classe de 3^{ème}.

Cette année, les 2 options Grec et Latin seront réunies pour offrir un enseignement optionnel unique de langues et culture de l'antiquité intégrant ces 2 langues (3h/semaine)

Les élèves seront convoqués en fonction de leur collège d'origine, et parfois en fonction également de la première lettre de leur nom de famille. Les élèves scolarisés dans des collèges qui ne figurent pas dans le tableau se présenteront le 03 juillet aux horaires « autres collèges » en fonction de la première lettre de leur nom de famille. Je vous invite à lire attentivement le tableau pour identifier le jour et l'horaire de convocation. Aucune inscription ne pourra être réalisée en dehors de ces horaires. La présence de la famille est vivement conseillée.

L'infirmière scolaire et un conseiller principal d'éducation seront présents pour signaler une situation particulière et récupérer éventuellement les PAI et PAP.

Une photo individuelle sera réalisée sur place afin qu'elle figure sur la carte d'accès au lycée.

L'entrée dans le lycée se fera au 226 rue sainte Catherine. Les inscriptions seront réalisées au foyer des externes. La sortie du lycée s'effectuera au 118 cours Victor Hugo.

J.Vandenabeele – Proviseur adjoint